

FORMATION D'ACCOMPAGNATEUR EN PSYCHIATRIE DE L'ÂGE AVANCÉ

Ce cours, qui démarrera en octobre 2015, offre aux participants d'acquérir et de valider les compétences spécifiques pour accompagner les personnes âgées souffrant de troubles psychiques.



Organisé sur 12 modules de 3 heures, le cours comprend également une procédure d'évaluation des compétences sur le terrain en vue de l'obtention de l'**Attestation d'Accompagnateur en psychiatrie de l'âge avancé**.

[En savoir plus](#)